

Janvier
2020

n°
142

L'Éclair



*Saint-Arnoult
en Yvelines*

www.saintarnoultenyvelines.fr

MAGAZINE MUNICIPAL DE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES



▲ **Budget 2020**

Composer avec la baisse
constante des dotations.
Pages 7-8.

- ▶ P9. EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL
- ▶ P12. DE NOUVEAUX QUAIS DE BUS
- ▶ P10-11. LE PLEIN D'ACTIVITÉS POUR LA JEUNESSE



Retrouvez toutes les
publications municipales
sur notre site Internet ainsi
que nos actualités sur les
réseaux sociaux.





Jean-Claude Husson
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Chères Arnolphiennes,
Chers Arnolphiens,

Comme chaque année, le budget de la commune est voté dès le mois de décembre. Il intègre cette année le financement de 3 600 000 € par le Département pour la réalisation de la maison médicale.

Les projets de la commune continuent à avancer sauf un. La construction du Champ des Pommiers va pouvoir démarrer. L'étude de la maison médicale entre dans sa première phase avec le lancement d'un jury de concours.

L'architecte en charge de la Maison des Jeunes de la Culture et des Sports poursuit l'étude détaillée de la future structure.

Le projet de l'avenue Henri-Grivot reste quant lui au point mort, en attente depuis le début de l'année de la venue du juge d'expropriation qui déterminera le prix d'achat des parcelles qu'il reste à acquérir.

Trente deux logements sociaux vont être livrés. Outre sa partie réservataire qui compte 7 logements, la commune devrait procéder à l'affectation des 8 logements préfectoraux.

Cela portera à 15 le nombre de logements à affecter par la commune. Le reste est du ressort d'Action Logement.

Ce sont des employeurs qui logent leurs salariés.

La ressourcerie gérée par Ressources&Vous revient. Elle avait trouvé refuge au Perray-en-Yvelines après l'incendie du local à Saint-Arnoult-en-Yvelines. Elle sera désormais présente dans les deux villes.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle et heureuse année 2020.

Bien cordialement.



Retrouvez le mot du Maire en vidéo

RÉTROSPECTIVE

Zoom sur les actions dans votre ville



Amour

Après leur échange de consentements mutuels il y a 50 ans, Michèle et Jean-Louis Boutier ont renouvelé leurs vœux de mariage en mairie.

Dernière minute

La collecte des sapins de Noël se tiendra du 13 au 24 janvier 2020 aux 10 points suivants :

- rue des Grands Meurgers
- rue Jean Moulin (HLM)
- place du Général Leclerc au pied du sapin municipal
- Jardin des Simples rue du Bon Saint- Arnoult
- rue du Porc Epic
- rue de l'Arbalète
- rond point Maurice Dejean
- rue de la Baraderie
- avenue de la Pierre Saint Marc
- rond point du docteur Rémond



Chœur

Le traditionnel concert de Noël donné par la chorale de la Société Musicale a ravi un public nombreux, auquel les choristes ont servi un goûter à l'issue de leur prestation.



Déco

Investis en toute saison, les jardiniers bénévoles en charge des jardins partagés adaptent leurs plantations au calendrier.



Rencontre

Comme chaque année à pareille époque, les tatamis arnolphiens ont tremblé à l'occasion du tournoi annuel de la section judo de l'USSA.

L'Éclair Dépôt légal : Janvier 2020

Directeur de la publication : Jean-Claude Husson
Adjointe à la communication : Brigitte Poincelin
Rédaction, photos : Gilles Mainuis
Mise en page : Alain Dubois d'Enghien
Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@sau78.fr / www.saintarnoultenyvelines.fr



Imprimé chez L'ART SIENNE
RC Arras 367 200 558



Jumelée avec Freudenberg-am-Main

Jumelée avec Terras de Bouro



Ballons

Le goûter de Noël offert par le CCAS a réuni petits et grands à l'occasion d'un après-midi intergénérationnel autour d'un spectacle pour enfants et d'un goûter.



Dessins

À la vue de la quantité de dessins qui en tapissent l'entrée, le « point jeunes » mis en place par la gardienne du complexe sportif connaît un franc succès auprès des enfants qui accompagnent leurs frères et sœurs sportifs.

PORTRAIT

Aurélien Perrier veille sur la Rémarde



La gestion de la Rémarde, comme l'ensemble des cours d'eau de l'agglomération est assurée par le service GEMAPI, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations mis en service au sein de la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires depuis le 1^{er} février 2019. Présentation des missions du garde-rivières, Aurélien Perrier.

En quoi consiste la fonction de garde-rivières ?

Je suis chargé de l'application de la politique de gestion des rivières et j'assure la surveillance des cours d'eau. Un garde-rivières joue un rôle important en matière de prévention des risques liés aux crues, à l'effondrement des berges, à la pollution... Il intervient auprès des acteurs locaux que sont les propriétaires riverains, les élus, les personnels communaux et les entreprises. Il constate les infractions, rappelle les bonnes pratiques et peut être amené à verbaliser si nécessaire. Dans le cadre de mes missions, je vérifie la qualité et la propreté de l'eau, l'état du lit, des berges et des arbres qui bordent le cours d'eau. Enfin, je peux réaliser des actions de sensibilisation auprès des scolaires.

Concrètement, qu'allez-vous être amené à faire dans les prochaines semaines ?

Il faut d'abord faire un état des lieux de toutes les rivières présentes sur le territoire afin de définir les actions à engager en priorité, que ce soit en matière d'entretien (plantation, abattage, dessouchage...) ou de travaux d'aménagement (enlèvement d'embâcles, aménagements piscicoles, reméandrement...).

Quelles sont les structures avec lesquelles vous allez travailler ?

Je vais aller à la rencontre des élus et personnels de mairie qui connaissent bien leur commune et les propriétaires riverains. Je vais bien évidemment collaborer avec les syndicats gestionnaires des rivières, ainsi que le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Je travaillerai aussi avec les Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques, les fédérations de pêche, la police de l'eau, la Préfecture, les différents acteurs dans le domaine de l'assainissement, l'agence de l'eau Seine-Normandie...

Quelles sont les obligations des riverains de la Rémarde ?

Le propriétaire est tenu à un entretien régulier du lit et des berges pour en assurer le bon écoulement. Pour cela, il convient de maintenir le cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelle, d'entretenir les berges tout en préservant la faune et la flore et d'évacuer tout obstacle qui pourrait gêner l'écoulement de l'eau.



Frissons

Les « Contes qui font un peu peur (mais pas trop) », n'ont pas effrayé les auditeurs de la médiathèque « Les yeux d'Elsa » venus nombreux au spectacle et goûter de fin d'année programmés par les bibliothécaires.



Festif

Le maire, les adjoints et les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont remis 48 colis de victuailles à nos aînés en prévision des fêtes de fin d'année.



Présents

Les derniers cadeaux de fin d'année ont été acquis durant tout le week-end des 13 et 14 décembre, à l'occasion du marché de Noël organisé par les Ateliers Artisanaux au Colombier.



Floral

Facile à recycler, le papier a été transformé en surprises de Noël lors de l'atelier « jardin de papier » mené par Catherine Boyer-Monot à la médiathèque « Les yeux d'Elsa ».

La construction peut débuter



Plus aucun recours ne venant s'opposer à la construction des 55 logements sociaux sur le Champ des Pommiers, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), qui avait acquis le terrain auprès de la commune en 2015, l'a revendu vendredi 20 décembre 2019, au bailleur social I3F. Le permis de construire ayant été accordé et les premiers marchés signés entre I3F et ses prestataires, la prochaine étape est donc pour le printemps à venir le début des travaux de construction sur cette surface de 5643 m².

La commune échappe au carencement

Rappelons que ce projet a permis d'éviter qu'en 2017 l'État déclare la commune en état de carencement pour manque de construction de logements sociaux entre 2014 et 2016. Être carencée, aurait contraint la

commune à payer une amende de 405 000 € tous les ans au lieu de 155 000 € actuellement. Être carencée veut également dire que le préfet prendrait la main sur la construction de logements sociaux sur notre commune. Le projet du Champ des Pommiers a ainsi protégé la commune de ces sanctions.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2020, l'État va étudier la situation de la commune et notamment le nombre de logements sociaux construits entre 2017 et 2019 pour se prononcer à nouveau sur un éventuel carencement.

MAISON MÉDICALE

Un architecte bientôt désigné



La procédure en vue de la désignation d'un maître d'œuvre a été lancée le jeudi 2 décembre 2019, via une procédure de jury de concours, pour choisir l'architecte qui définira les contours de la maison médicale arnolphiennne.

Le jury est composé de 3 architectes indépendants, du maire, des représentants du Département et des 5 élus municipaux siégeant à la commission d'appel d'offres de la mairie.

ÉQUIPEMENT

Une salle pour le foot



Tout comme les bénévoles ont créé la maison de l'USSA il y a quarante ans, les bénévoles du club de football FCSA78 ont aménagé une salle conviviale dans les vestiaires du terrain stabilisé, tant pour les réunions que pour y accueillir les familles.

RESSOURCERIE

Réouverture imminente

Après l'incendie qui avait ravagé l'ex-conservatoire communal rue Laguesse Charon dans lequel l'association Ressources&Vous avait établi sa Ressourcerie, l'ensemble des travaux de remise en état a été effectué.

La toiture a été refaite, le faux-plafond est flambant neuf, les lieux ont été nettoyés, le réseau électrique est opérationnel, les murs ont été repeints et le chauffage est de nouveau fonctionnel, pour un coût de 132 537 €, dont 59 000 € pris en charge par l'assurance de la ville.

De son côté, la Ressourcerie a financé le changement des huisseries et le ravalement de la façade.

Le bâtiment ainsi remis à neuf a reçu le feu vert d'ouverture au public délivré par la commission d'accessibilité et le SDIS (pompiers). Seul reste à finaliser le bail de prêt entre l'association et la commune, pour une activité de commerce et la tenue d'ateliers de sensibilisation au recyclage.

D'ici quelques semaines, les Arnolphiens retrouveront en plus des réparations qui n'ont jamais cessé, le dépôt-vente et les ateliers au 10 rue Laguesse Charon.



Composer avec la baisse constante des dotations



230 651 € seront alloués en dépenses de fonctionnement pour les 4 écoles de la commune, dont 41 € de dotation pour chacun des 505 élèves.

La grande majorité des communes de France vote leur budget de l'année en mars voire en avril lorsque le tiers de l'année est déjà passé. Depuis 2014, la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines vote son budget en décembre pour l'année suivante. L'objectif pour la commune est de démarrer l'année en étant opérationnelle.

La délibération clé du dernier conseil municipal de 2019 avait pour objet le vote du budget 2020. Une délibération orchestrée par Joseph Deroff, l'adjoint aux finances, qui n'aura pas omis au préalable de rappeler le contexte national dont les élus doivent tenir compte pour établir le budget de l'année à venir.

La réduction de la dette de l'État passe depuis 2014 par une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement allouée chaque année par l'État aux collectivités.

Pour notre commune, cette diminution a d'ailleurs été plus conséquente en 2019 : - 111 420 € contre - 39 434 € en 2018 et - 42 485 en 2017.

S'ajoutent à cette perte de financement, les prélèvements intercommunaux et l'amende dite SRU.

Ces baisses de financement et ces prélèvements se répètent depuis 7 ans et se traduisent sur cette période par une perte sèche de plus de 3,8 millions d'euros pour les finances de la commune.

Cumul des baisses de fonctionnement depuis 2014, en euros

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Montant total des sommes perdues depuis 2014
Perte de dotations	55 079	188 796	324 083	366 568	406 002	517 422	1 857 950
Prélèvements intercommunaux (FPIC)	112 676	146 610	242 069	234 179	232 305	247 125	1 214 964
Amende SRU			326 000	148 855	152 135	155 845	782 835
TOTAUX	167 755	335 406	892 152	749 602	790 442	920 392	3 855 749

* Montant estimé

LE SAVIEZ-VOUS ?

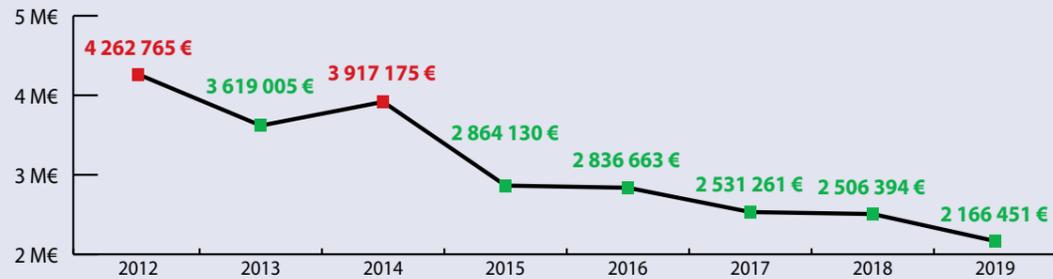
Baisse de la dotation

En 2019, la commune a perdu 920 392 € de dotation, cela représente une perte de financement sur 10 ans de 9,2 millions d'euros.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2019, l'endettement de la commune était de 2 166 451 €, soit le second endettement le plus faible depuis 2000 après celui de 2008 qui était de 2 034 000 €.

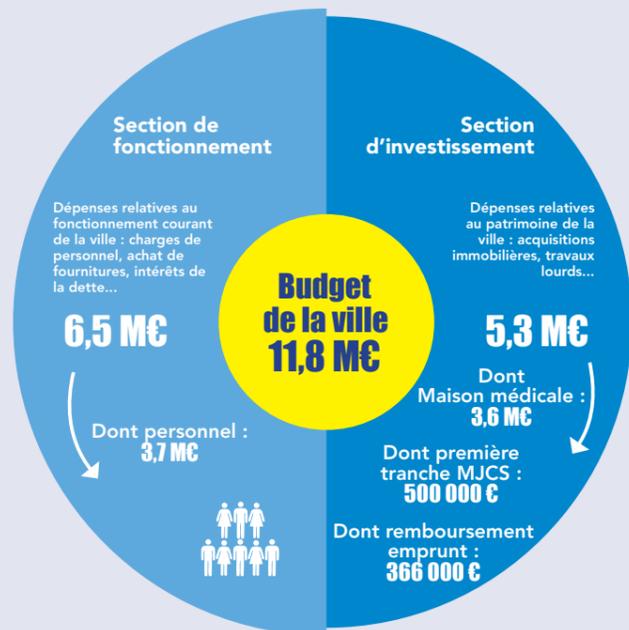
Évolution de l'endettement depuis 2012



RECETTES BUDGET PRIMITIF 2020



DÉPENSES



Les perspectives pour 2020

Le budget global de la commune s'établit à 11,8 millions d'euros, réparti en 6,5 millions de dépenses de fonctionnement et 5,3 millions d'investissement.

Investissement

Le budget investissement compte notamment les 3,6 millions d'euros financés par le Département pour la construction de la maison médicale. Outre les 17 cabinets, cette structure comportera un logement pour les professionnels remplaçants et internes, le laboratoire de prélèvement pour analyses médicales et les aménagements extérieurs pour 2,8 millions d'euros ainsi que près de 800 000 euros pour l'antenne sociale du Département.

La première tranche de travaux pour la Maison des Jeunes, de la Culture et des Sports est comprise dans ce budget d'investissement pour 500 000 €.

Quelques dépenses de fonctionnement

- 55 000 € de petits matériels pour l'entretien des locaux effectué par les agents des services techniques
- 335 000 € consommation des fluides (eau, électricité et combustibles)
- 38 600 € accueil de loisirs dont 22 000 € pour la restauration
- 11 200 € club jeunesse 11 - 25 ans
- 2 700 € Conseil Municipal des Jeunes
- 9 390 € médiathèque dont 6 500 € pour l'acquisition de livres, dvd, cd, presse jeunesse et adulte
- 25 400 € ressources humaines dont 16 950 € pour la formation des agents
- 10 620 € police municipale dont 6 700 € pour la fourrière des animaux
- 230 651 € service scolaire dont 41 € de dotation pour chacun des 505 élèves de la commune
- 208 000 € restauration scolaire

En direct du conseil municipal

Des impôts stables

Le conseil municipal a voté une stabilité des taux de fiscalité.

- 14,23 % pour la Taxe d'Habitation (pour mémoire taux 2019 : 14,23%)
- 14,51 % pour la Taxe sur le Foncier Bâti (pour mémoire taux 2019 : 14,51%)
- 73,89 % pour la Taxe sur le Foncier non Bâti (pour mémoire taux 2019 : 73,89%)

Subvention aux associations



Chaque année, la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines octroie des subventions à différentes associations.

Le montant proposé pour chaque association est une subvention provisoire correspondant à 50 % du montant annuel projeté. Les 50 % restant seront inscrits lors du budget supplémentaire et feront l'objet d'une autre délibération.

Le total de ce premier versement pour 45 associations arnolphiennes est de 93 906 €.

Reconduction des tickets jeunes

La commune a reconduit pour une durée de 3 ans le dispositif des tickets jeunes.

Il vise à faciliter l'accès à la pratique sportive et culturelle aux jeunes Arnolphiens, permet d'alléger le budget des familles en période de rentrée scolaire, encourage la découverte de nouvelles activités tout en soutenant la vie associative.

Un jeune de moins de 21 ans a ainsi la possibilité de cumuler une aide financière de 40 €, répartie en 20 € pour une activité culturelle et 20 € pour une activité sportive.

En 2019, la commune a ainsi alloué 12 575 € au dispositif tickets jeunes correspondant à 631 adhésions.



Eau et assainissement : compétences transférées à l'intercommunalité



Dans le cadre de la loi NOTRe, les compétences Eau et Assainissement sont transférées à la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires depuis le 1^{er} janvier 2020. La Communauté d'Agglomération se substituera donc à la commune pour siéger au Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable (SIAEP) qui exerce ces compétences sur le territoire de notre commune. Il revient donc à la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires de désigner ses représentants au comité syndical du SIAEP sur la base de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par commune.

Service JEUNESSE

Club Collège

Programme janvier 2020

MERCREDI 08 JANVIER
Théâtre et match d'improvisation.

VENDREDI 10 JANVIER
Sortie Patinoire de Chartres
Départ : 14 h 30 - Retour : 21 h
Participation : 2 € + Budget repas en extérieur.

MERCREDI 15 JANVIER
Tournoi FIFA
ou selon programme : cinéma 2€.

VENDREDI 17 JANVIER
Sortie Laser Game de Rambouillet
Départ : 17 h 30/18 h 00 - Retour : 21 h
Participation : 8 €.

MERCREDI 22 JANVIER
Intégration CM2.
Rallye Photos Club et Centre de loisirs.

VENDREDI 24 JANVIER
Soirée repas et blind test musical.

MERCREDI 29 JANVIER
Tournoi FIFA
ou selon programme : cinéma 2€.

VENDREDI 31 JANVIER
Soirée Boum du 31. Viens danser.
Avec apéro dinatoire et jeux.
Viens avec ta plus belle tenue.



Club Collège : 10 rue de Guhermont
Contacts : animateurs au 06 80 40 03 26
Service Jeunesse au 01 30 88 25 23
Adhésion : 20€/an (tickets jeunes acceptés)

Service ENFANCE

LES COPAINS D'ABORD - 3/11 ANS Programme janvier 2020

MERCREDI 8 JANVIER

Matin

Groupe maternelle :
- Carte de vœux
- Lampe à lave

Groupe élémentaire :
- Fabrication « Qui est-ce ? »
- Galette des rois

Après-midi

Groupe maternelle :
- Couronnes des rois
- Petit jeu extérieur

Groupe élémentaire :
- Jeu extérieur
- Couronnes des rois
- Préparation grand jeu

MERCREDI 15 JANVIER

Journée Fort Boyard

MERCREDI 22 JANVIER

Matin

Groupe maternelle :
- Intervention ONF
- Ours en tissage de papier

Groupe élémentaire :
- Porte clé plastique fou
- Conception d'un dragon géant

Après-midi

Groupe maternelle :
- Jeu extérieur
Groupe élémentaire :
- Jeu la Gamelle
- Intégration club collège
- Gamelle

MERCREDI 29 JANVIER

Matin

Groupe maternelle :
- Médiathèque
Groupe élémentaire :
- Bracelet brésilien
- Finition dragon géant

Après-midi

Sortie au cinéma :
Vic le Viking



ACCUEIL DE LOISIRS

20 000 Kaplas, sonnants et trébuchants



À l'occasion de leur voyage dans le temps, qui prévoit de les transporter au cours de l'année scolaire de 1950 à 2050, les enfants de l'accueil de loisirs « Les Copains d'Abord » ont fait une halte le mois dernier dans les années 80. En clôture de cette décennie, ils ont expérimenté leur dextérité et patience à l'occasion d'une journée de construction pour laquelle 20 000 kaplas leur ont été mis à disposition dans le préau de l'école élémentaire Guhermont.

À partir de la petite planchette de pin, ponts, maisons, personnages, Tour Eiffel, bateau, girafe, autruche et autres animaux ont pris forme.

Le clou de la journée, aura été la démolition de toutes ces réalisations, avant de faire appel de nouveau à la patience des enfants, pour ranger par couleur, les quelque 20 000 kaplas.

16-25 ANS

Les événements à venir

SAMEDI 11 JANVIER 2020 AU GYMNASÉ

➔ TOURNOI DE FUTSAL

De 16 h 30 à 19 h 00.
Gratuit. Inscription sur place.

VENDREDI 17 JANVIER 2020 À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

➔ VERTICAL'ART

Rendez-vous à 19 h 30 place Jean-Moulin
Tarif Arnolphiens : 10 € - Tarif extérieurs : 35 €

DU 6 AU 11 AVRIL 2020 EN MAIRIE

➔ STAGE BAF

Partie Approfondissement.
Tarif Arnolphiens : 200 € - Tarif extérieurs : 285 €

Renseignements et inscriptions

Site de la commune : 16-25.say78.fr
01 30 88 25 23 / 07 67 21 24 81

CLUB COLLÈGE

Les animateurs à la rencontre des collégiens



Chaque jeudi de 13 h à 14 h, les animateurs municipaux s'invitent au collège Georges Brassens pour présenter aux élèves les animations mises en place au sein du Club collège qui jouxte leur établissement. La structure d'animation leur est ouverte du lundi au samedi.

L'objectif également de ces rencontres serait de mettre en place sur ce créneau des interventions, des débats et des actions de prévention.

Club Collège : 10 rue de Guhermont - Tél. : 06 80 40 03 26

Service JEUNESSE



SAMEDI 11 JANVIER 2020 AU CLUB COLLÈGE

➔ STAGE DE SECOURISME (PSC1)

Tarif Arnolphiens : 25 € - Tarif extérieurs : 50 €

Formez-vous aux gestes qui sauvent ! Un proche qui fait un malaise ou qui s'étouffe, une brûlure, un accident de la route... Nombreux sont les risques dans notre vie quotidienne. Face à une personne en danger, avoir les bons réflexes peut parfois sauver une vie. Vous devez agir mais vous ne savez pas comment ? Formez-vous aux gestes de premiers secours (PSC1) pour mieux anticiper l'urgence et savoir réagir !



Les arrêts de bus rendus accessibles à tous

En 2015, un programme pluriannuel de mise en accessibilité des moyens de transports aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) a été conclu entre l'État (Préfecture de la Région Île-de-France) et le Conseil Régional.



Rendre accessible à tous la montée et la descente des bus, se traduit sur notre commune par la mise aux normes de 13 des 14 arrêts de la ligne 10.

Le programme de mise en accessibilité des arrêts de bus se réalise soit par la création de quais, des accès ou des abords, soit par la simple modification et la normalisation de ceux existants.

Ces aménagements sont subventionnés à hauteur de 70 % pour la ligne 10 reliant les gares de Rambouillet et de Dourdan via Saint-Arnoult-en-Yvelines et Son-

champ. Sur notre commune, 13 arrêts de cette ligne qui en compte 14 vont donc bénéficier de travaux d'aménagement.

Ils ont débuté mi-décembre aux Grands-Meurgers, à l'arrêt de la Mare Jouanne.

De janvier à février, l'entreprise Colas les poursuivra successivement sur les arrêts de « la Poste », « Poupinel », « Chaudière », « Meurgers » et « Cimetière ».

Soumis aux éventuelles contraintes météorologiques, la durée de travaux sera de l'ordre de 4 jours par arrêt.

500 € de financement pour l'achat d'un vélo électrique



Depuis le 1^{er} décembre 2019 Île-de-France Mobilité, principal financeur des transports d'Île-de-France, accorde une subvention plafonnée à 500 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Cette aide financière prévoit de prendre en charge 50 % du coût du vélo, dans la limite de 500 €. Ainsi, pour un vélo coûtant 800 €, 400 € vous seront remboursés.

Les demandes d'aides pourront être effectuées depuis un site internet d'Île-de-France Mobilités qui sera disponible à partir du mois de février, sur présentation de la preuve d'achat.

Toutes les informations sur : iledefrance-mobilites.fr/actualites/vae-aide-achat-500-euros

Précision : Il vous faudra également prouver que la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires, compétente en matière de mobilité sur le territoire, n'apporte pas d'aide financière à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Demandez cette attestation auprès du service mobilité à l'adresse mail suivante : mobilite@rt78.fr

La fée couture



Après 16 années d'expérience acquises à Paris auprès de 3 créatrices de robes de soirée, de mariée puis d'ombrelles et de parapluies de luxe, Paula Da Costa a décidé de mettre ses talents de couturière au service du plus grand nombre. Outre les retouches (ourlet, reprise de taille, changement de fermeture éclair, raccourcissement des manches...), elle propose aussi la confection de robes, jupes, vestes, pantalons, gilets, costumes... Pour mener à bien ces travaux, la jeune femme dispose de deux machines

à coudre spécifiques et une table à repasser professionnelle.

À en croire le nombre de personnes à s'être déplacé dès le premier jour d'ouverture, ce service était attendu.

La Fée Couture, 29 rue de la Charronnerie
01 75 25 31 73 - 06 10 79 10 53

Horaires d'ouverture : mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et 15 h à 18 h 30 et samedi de 9 h à 13 h

C'est à de tout nouveaux services qu'ont accès les Arnolphiens depuis mercredi 27 novembre, ceux d'une couturière implantée au 29 rue de la Charronnerie.

Les nouveaux logements bientôt pourvus



Les logements Cœur de Ville (Nafilyan) situés rue des Remparts vont bientôt être livrés. La connexion au réseau électrique du bâtiment vient d'être établie par Enedis.

Parallèlement, l'arrière de la maison du 9 rue Charles-de-Gaulle qui donne sur ces nouveaux logements est sécurisé. Le reste de l'ancienne grange est détruit, une trappe protège la cave des intempéries, un escalier permet de monter au premier étage. Cette maison a une façade classée. Elle est un patrimoine très important de la commune.

Les 32 logements sociaux vont pouvoir être affectés selon des critères définis par le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). La grille de cotation servant de base à l'affectation des logements est disponible sur le site de la commune : saintarnoultenyvelines.fr, à la rubrique CCAS > Logement social.



Commune, intercommunalité, Département et Région en liaison avec Rambol



Implantée depuis les années 1960 sur notre commune, l'entreprise de fabrication de fromages fondus Rambol souhaite moderniser son outil de production d'ici 2021. Pour cela l'entreprise se trouve à l'étroit dans ses murs historiques situés sur la Zone d'Activités de la Fosse aux Chevaux. Le site arnolprien emploie 120 salariés.

En charge de la gestion des Zones d'Activités (Z.A.), la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires (CART), en accord avec la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines, signe une convention d'intervention foncière de l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) pour acquérir les terrains du futur site de production situés sur la Z.A. « Les Vosseries », au Nord, sur les hauteurs de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

LA PRÉFECTURE INFORME

Vérifiez votre inscription sur la liste électorale



PRÉFECTURE
DES YVELINES

L'élaboration des listes électorales a fait l'objet d'une réforme majeure en 2019 destinée d'une part à les fiabiliser et d'autre part à offrir aux électeurs la possibilité de s'y inscrire au plus tard le 6^e vendredi avant le scrutin. La limite du 31 décembre de l'année précédente n'existe plus. Ainsi, la date limite d'inscription pour prendre part à la prochaine élection municipale des 15 et 22 mars 2020 est le vendredi 7 février 2020.

Aujourd'hui, le répertoire électoral unique (REU) est géré par l'Insee, l'Institut National des Statistiques et Études Économiques.

Cette réforme a mis définitivement fin aux doubles inscriptions sur les listes électorales :

- pour les expatriés qui jusqu'alors bénéficiaient d'une double inscription sur la liste électorale du consulat du pays de résidence et sur la liste électorale de leur commune de provenance en France ;
- pour les électeurs qui suite à des déménagements successifs auraient été maintenus par erreur sur des listes électorales de communes différentes.

Aussi, si vous avez été expatrié (même si cette époque est lointaine) ou si vous n'avez pas reçu de carte électorale en mai 2019 à la veille des élections européennes, il vous est fortement conseillé de vérifier si votre inscription sur la liste électorale de votre commune est toujours valide.

Vérifiez votre inscription sur la liste électorale à l'adresse : election.say78.fr

PRIVATISATION

ADP, comment s'exprimer ?



Dans le cadre de la volonté de l'État de privatiser l'Aéroport de Paris (ADP), la procédure de Référendum d'Initiative Partagée (RIP) contre cette privatisation a été lancée le 13 juin 2019 et pour une durée de 9 mois. **Comment y prendre part ?**

248 parlementaires ont proposé une loi visant à faire d'ADP un service public national. Proposition validée par le Conseil constitutionnel et contraignant le gouvernement à suspendre son projet de privatisation et à consulter les Français. Cette proposition de loi doit recueillir le soutien de 10 % des inscrits sur la liste électorale, soit 4,7 millions d'électeurs. Si ce seuil est atteint, alors le Référendum d'Initiative Partagée pourra être lancé. Débutée le 13 juin 2019, cette consultation prendra fin le 12 mars 2020.

Depuis son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015, c'est la première fois que la procédure du RIP est enclenchée.

Qui peut voter ?

- Tout citoyen français inscrit sur la liste électorale de sa commune ou de son consulat.

Comment et où voter ?

- sur le site gouvernemental : referendum.interieur.gouv.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Toutes les personnes majeures du foyer inscrites sur la liste électorale peuvent voter en faveur de cette proposition de loi.

LUNDI 3 FÉVRIER 2020 • 20H30

La chute du Mur de Berlin, et après ?

Une réflexion sur l'Allemagne réunifiée, la nouvelle Europe et le nouvel ordre mondial.

Conférence par Madame Albenia Ivanovitch Lair.

En prolongation des commémorations des 30 ans de la chute du Mur de Berlin, le Comité de jumelage franco-allemand de Saint-Arnoult organise une conférence suivie d'un débat autour de ce thème.

Au cinéma « Le Cratère »
ENTRÉE LIBRE



JAZZ À TOUTE HEURE

Alexis HK - Samedi 7 mars - 21 h au Cratère



La 22^e édition du Festival Jazz à Toute Heure occupera cette année encore la scène du Cratère à l'occasion d'une des 13 dates à son calendrier.

À l'affiche Alexis HK, né Alexis Djoshkounian à Versailles en 1974. Au programme, « Comme un ours », un spectacle tout public, recommandé à partir de 12 ans.

Présentation

Juste le laisser nous prendre par l'émotion; le laisser nous faire l'humour, et plonger avec délices dans un univers où nostalgie et sourires s'entremêlent à mots couverts, à petits bouillons, et soudain on a l'impression d'être avec un ami.

Après un travail d'introspection et de création mené entre 2015 et 2017, Alexis est sorti de sa tanière avec « Comme un ours », pour mieux nous révéler les maux du monde d'aujourd'hui et les présences salvatrices qui éclairent les chemins dans cette obscurité latente.

Tarif unique : 29€ . Programmation et réservation des 13 concerts sur : jazzatouteheure.com et au service animation de la mairie (règlement par chèque uniquement). Place du Jeu de Paume 01 30 88 28 89



Les travaux en ville



Les premières gelées ont eu raison des feuillages de nos arbres.



La réfection de la cour de récréation de l'école Carnescasse a nécessité la pose partielle d'un nouvel enrobé.



Point essentiel à la finalisation des travaux des nouveaux logements rue des Remparts, le réseau électrique EDF alimente chacun des 94 appartements.



La porte de la salle Paul Verlaine de l'Espace Culturel Victor Hugo a été changée.



Pour faire face aux intempéries, le raccordement de la fibre optique au droit des habitations nécessite de planter la tente à même le trottoir.



Les agents des services techniques ont mis en place les illuminations de Noël.



Tribunes politiques

Majorité municipale



Ensemble pour Saint Arnoult

À l'approche des élections municipales et dans un souci de neutralité, la majorité municipale ne souhaite pas s'exprimer dans la tribune d'expression.

Opposition municipale



Les élus de la liste « Notre ville, Votre Avenir » vous présentent leurs meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur pour cette nouvelle année 2020.

En ce début d'année, nos souhaits pour la ville de Saint Arnoult en Yvelines sont nombreux :

- Une ville plus propre et mieux entretenue (routes, trottoirs, bâtiments ...)
- Une amélioration de la sécurité des biens et des personnes
- Un cœur de ville plus dynamique, garantissant une meilleure pérennité de nos commerces de proximité, un marché dominical attrayant, ...
- Des finances communales maîtrisées, donnant les moyens d'investir et avec une réelle visibilité sur l'avenir
- Des élus pratiquant l'écoute attentive et la communication sincère auprès des arnolphiens
- ...

Espérons que ces souhaits prennent vie dans les bonnes résolutions de l'équipe municipale qui prendra ses fonctions en mars 2020...

Avant Première

SAMEDI 8 FÉVRIER À 21 H

«Le Prince Oublié»



Sofia, 8 ans, vit seule avec son père. Tous les soirs, il lui invente une histoire pour l'endormir. Ses récits extraordinaires prennent vie dans un monde imaginaire où l'héroïne est toujours la princesse Sofia, et son père, le Prince courageux. Mais trois ans plus tard, quand Sofia rentre au collège, elle n'a plus besoin de ces histoires. Désarmé, son père va devoir accepter que sa fille grandisse et s'éloigne de lui. Dans leur Monde imaginaire, le Prince va alors devoir affronter la plus épique de toutes ses aventures pour conserver une place dans l'histoire.

«Le Prince Oublié»

De Michel Hazanavicius
Avec Omar Sy, Bérénice Bejo, François Damiens...

Genre : Aventure, Comédie, Fantastique
Cinéma Le Cratère - Rue Jean-Moulin

Réservez vos places sur lecratere.net

État civil

Nos nouveau-nés

DAUMARD Romane, le 03/11/2019

LARTIK Yassine, le 07/11/2019

HOUDAYER Eliot, le 26/11/2019

Ils nous ont quittés

DORET Henri, le 22 novembre 2019

GUILLAUME Jean, le 30 novembre 2019

L'agenda

DIMANCHE 5 JANVIER

9 h 30 et 13 h : Boucle de 13 km le matin et de 8 km l'après-midi avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV à la salle polyvalente de Clairefontaine-en-Yvelines.

LUNDI 6 JANVIER

9 h à 16 h : Atelier de Patine sur bois du Club des Remparts - salle Paul Verlaine. Réservation auprès de Michèle Stéfaniak au 06 86 72 66 49.

MARDI 7 JANVIER

13 h 30 : Boucle de 13 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV au parking des Ponts à Chevreuse.

14 h 30 : Assemblée générale des Amis de Saint Arnoult. Colombier.

JEUDI 9 JANVIER

14 h à 18 h 30 : Thé dansant du Club des Remparts avec taxi-danseur. Galette des Rois. Colombier. Contact Danièle Burgun au 06 78 94 48 75.

VENDEDI 10 JANVIER

16 h à 19 h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé pour être informé sur l'adhésion à la mutuelle MIASC. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo, avenue Henri-Grivot. Contact : 07 49 06 11 84.

SAMEDI 11 JANVIER

10 h 30 : BB lecteurs pour les enfants de 0 à 3 ans. Gratuit et sur inscription. Médiathèque.

14 h 30 : Galette des rois avec animation musicale des Amis de Saint-Arnoult. Colombier. Renseignements : 06 28 60 89 32.

16 h 30 à 19 h : Tournoi de futsal organisé par le service jeunesse au complexe sportif. Inscription sur place.

DIMANCHE 12 JANVIER

14 h : Loto des Amis de Saint-Arnoult. Colombier. Renseignements : 06 74 65 14 31.

MERCREDI 15 JANVIER

15 h 45 : L'Heure du Conte. Venez écouter les jolis contes traditionnels de Mamie Catherine. Kamishibai : « Le Chat Botté ». Gratuit et ouvert à tous. Médiathèque.

VENDEDI 17 JANVIER

19 h 30 : Vœux du Maire et de la municipalité. Au Colombier.

DIMANCHE 19 JANVIER

9 h 30 : Boucle de 20 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV à l'église de Forges-les-Bains.

MARDI 21 JANVIER

10 h à 11 h 30 : Cœur de médiathèque. Réservation auprès du CCAS au plus tard le vendredi 17 janvier au 01 30 88 25 20.

13 h 30 : Boucle de 14 km et quelques dénivelés avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV au parking Pelouse à Cernay-la-Ville.

18 h 30 : La dictée de Sylvie. Retrouvons ensemble le plaisir d'améliorer son vocabulaire, sa grammaire, ses tournures de phrases... Gratuit sur inscription.

VENDEDI 24 JANVIER

16 h à 19 h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé pour être informé sur l'adhésion à la mutuelle MIASC. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo, avenue Henri-Grivot. Contact : 07 49 06 11 84.

SAMEDI 25 JANVIER

14 h à 18 h : Compétition d'athlétisme en salle pour les catégories « école d'athlétisme » et poussins. Ouvert à tous. Gymnase.

18 h : Loto de la section tennis de table de l'USSA. Plus de 3 500 € de lots. Début du tirage à 20 h. Colombier.

DIMANCHE 26 JANVIER

La section Fitness & Kids de l'USSA propose un stage d'initiation sur la méthode de Bernadette de Gasquet. Gratuit. Colombier.

10 h : APOR de Gasquet

11 h : Fitball de Gasquet

15 h à 17 h : La section USSA Fitness organise une Zumba Party au profit des Restos du Cœur. Entrée adultes : 10 € - enfants moins de 12 ans : 6 €. Colombier.

MARDI 28 JANVIER

20 h 30 : Conseil municipal en mairie. Ouvert à tous.

JEUDI 30 JANVIER

14 h 30 : Après-midi crêpes avec animation musicale des Amis de Saint-Arnoult. Colombier. Renseignements : 06 28 60 89 32.

JEUDI 30 JANVIER

20 h 45 : Concert au Cratère.

Fondre, Lâcher, Laisser Blanc.

Création en temps réel au piano préparé avec des objets sonores ou électroniques et à la peinture à base d'huiles, pigments et encres sur rétroprojecteur. Immérgé dans l'étendue de l'instant, le spectateur regarde les sons en appelant d'autres et entend un univers onirique de formes en mouvement et d'émotions picturales.

Entrée libre sur réservation : www.rt78.fr

DIMANCHE 2 FÉVRIER

9 h : Boucle de 24 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV au parking de la Poste à Saint-Rémy-Lès-Chevreuse.

LUNDI 3 FÉVRIER

20 h 30 : La chute du mur de Berlin, et après ? Conférence-débat animé par Madame Albena Ivanovitch. Entrée libre. Au Cratère.

MARDI 4 FÉVRIER

9 h 15 et 10 h 30 : BB lecteurs pour les enfants de 0 à 3 ans. Gratuit et sur inscription. Médiathèque.

JEUDI 6 FÉVRIER

14 h à 18 h 30 : Thé dansant du Club des Remparts avec taxi-danseur. Colombier. Contact Danièle Burgun au 06 78 94 48 75.

SAMEDI 8 FÉVRIER

10 h 30 : BB lecteurs pour les enfants de 0 à 3 ans. Gratuit et sur inscription. Médiathèque.

14 h : Tournoi des Crêpes de la section tennis de table de l'USSA. Ouvert à tous. Gymnase.

Accédez à l'agenda depuis votre mobile !



Répare Café
Samedi 25 janvier
de 14 à 18 h,
salle Paul-Verlaine, avenue Henri-Grivot
Saint-Arnoult-en-Yvelines

Pour ne plus jeter, REPARONS ensemble

Échangeons aussi des conseils ou rencontrons-nous simplement autour d'une boisson.

Électroménager, vidéo, informatique, vêtements, objets divers...

Appel ! Vous savez couder, réparer, recycler, consoler, former, peindre une machine, venez nous aider et renforcer l'équipe.

Prochain Répare café : samedi 29 février

LOTO
SAINT-ARNOULT (78)
Samedi 25 janvier - 20H

Plus de **3 500 €** de Lots
GROSLOT: bon d'achat 800€

1 carton 4€, 3 cartons 10€, 5 cartons 16€, 6 cartons 18€
BINGO: bon d'achat de 100 € 1 ticket Bingo: 2€, les 7: 10 €

SALLE DU COLOMBIER - PLACE JEAN MOULIN
GRAND PARKING - ACCES HANDICAPES

DEBUT DES PARTIES A 20 HEURES

BUVETTE ET RESTAURATION DES L'OUVERTURE DES PORTES A 18H00

PAS DE RESERVATION

FITNESS & KIDS USSA

ORGANISE
UNE ZUMBA® PARTY FAMILY Dès 6 ans
AU PROFIT DES RESTOS DU COEUR

DIMANCHE 26 JANVIER 2020 de 15H à 17H

Avec Plusieurs Professeurs Zumba® Fitness Certifiés

Entrée Adulte: 10€ Vente sur place Salle du Colombier
Entrée - 12 ans : 6€ Rue Louis Genet
50 % seront reversés aux RESTOS DU COEUR 78730 ST ARNOULT EN Y

A l'issue de la Zumba® PARTY FAMILY, Fitness & kids offrira la galette des Rois

CONTACT : 06.80.41.72.22



SAMEDI 18 JANVIER - 19 H 00

Nuit de la lecture



La Nuit de la Lecture a été créée à l'initiative du Ministère de la Culture. Différents sites culturels et écoles contribueront à la promouvoir par des activités insolites et nocturnes. La Maison Elsa Triolet-Aragon s'associe à cet événement et vous propose de retrouver le comédien Denis Lanoy pour une lecture nocturne du roman d'Elsa Triolet « Le Rendez-vous des étrangers » (1956). L'occasion de voir le moulin de nuit et en hiver, peut-être même sous la neige...

Gratuit et sur inscription sur le site maison-triolet-aragon.com

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

Olga Luna en expo



À l'occasion de l'ouverture de sa nouvelle saison culturelle, la Maison Elsa Triolet-Aragon convie l'artiste péruvienne Olga Luna.

Elle réalise des peintures mais aussi des

masques à base de plâtre. La série d'œuvres présentée à la Maison Triolet-Aragon résulte des dernières évolutions du travail de l'artiste autour du personnage d'Arlequin, de la figuration par ses caisses de bois centrées sur la figure humaine, et de l'abstraction par ses toiles à l'affût de nouvelles combinaisons.

Vernissage samedi 1^{er} février à 14h

Exposition du 1^{er} février au 10 mai 2020, tous les jours de 14h à 18h.

Hormis pour la nuit de la lecture du 18 janvier, la Maison Elsa Triolet-Aragon est fermée au public jusqu'au 31 janvier.

MÉDIATHÈQUE - 7 JANVIER AU 23 JUIN

Partage lecture : les récits de vie



PARTAGE LECTURE : Les récits de vie.
A la découverte de récits, de témoignages, d'histoires vraies.

Partage lecture : Gratuit et inscription conseillée.

La médiathèque « Les yeux d'Elsa » vous propose une sélection d'ouvrages pour se familiariser avec l'univers du roman policier et découvrir toutes ses facettes : roman noir, roman d'espionnage, roman d'enquêtes, roman policier historique ou humoristique, roman à suspense ou thriller...

Vous pouvez lire autant d'ouvrages de la sélection que vous souhaitez.

En juin, la médiathèque organisera une soirée lors de laquelle vous pourrez venir échanger sur vos lectures et peut-être vos coups de cœur !

11 JANVIER 2020
soirée
FUTSAL

18h30 à 19h - AU GYMNASÉ

RENSEIGNEMENTS AU 07 67 21 24 61

Fevrier 2020
1 & 2

Tai Chi Chuan

Perfectionnement et Approfondissement
du 1^{er} degré national de

Extremes Régénération Lâcher-prise

animé par Jean-François Billy
40 ans de pratique

Lián Jǐng - Le Maître du premier niveau - Conférencier en français par Cyril DUBOIS

Après absente à la suite

Du 17 au 21 février
de 6 à 12 ans

Fait ton CIRQUE
de 9h à 17h

95 € la semaine*
OU
23 € la journée*
Repas non compris
*hors taxe de 20%

Gymnase municipal (secteur vert) de 9h à 18h
Infos et inscriptions: 01 30 59 30 94 secretariat@usaa.fr

BALAYAGE Libérez la chaussée !



20 janvier (secteur vert)
21 janvier (secteur bleu)
22 janvier (secteur orange)

Merci de libérer la chaussée pour permettre le passage de la balayeuse en enlevant vos véhicules.

Retrouvez les zones concernées par secteur : balayage.sav78.fr

22^{ème}
édition

Jazz
à toute heure
mais pas que...

28 février
au 29 mars 2020

THE GLOSSY SISTERS
ALEXIS HK
ROSE BETTY KLUB
HAÏDOUTI ORKESTAR
KAZ HAWKINS
ANDRÉ CECCARELLI
LAURENT COULONDRE
AKA TRIO
PIERS FACÇINI
CROSSBORDER BLUES

13
CONCERTS

9 communes
VALLÉE DE CHEVREUSE
Yvelines/Essonne

F

La musique souvent me prend comme une mer. Charles Baudelaire

informations et réservation : jazzatouteheure.com